



Que se passe-t-il dans l'immeuble « Croix du Palais » à Mériadeck ? Lundi matin, trois agents travaillant dans le bâtiment ont été fortement indisposés par des odeurs suspectes.

Toutes les personnes en poste dans cet immeuble du Conseil départemental ont été évacuées dans la foulée.

Déjà vendredi, trois agents avaient éprouvé une gêne sur leur poste de travail. Ils se trouvaient au 6e étage. Le personnel en poste à ce niveau avait été prié de quitter les lieux.

Ce lundi, des prélèvements ont été effectués dans l'ensemble de l'immeuble. Ils seront rapidement analysés afin de déterminer la composition de l'air et peut-être la cause de ces malaises.

Les pompiers ont écarté tout risque lié à la présence de monoxyde de carbone ou de gaz. Les résultats définitifs sont attendus en fin de semaine.

Plateforme autonomie fermée

A partir de ce mardi, les 500 agents travaillant dans cet immeuble vont être répartis dans les autres bâtiments du Conseil départemental dans le quartier Mériadeck. L'édifice « Croix du Palais » venait d'être totalement réhabilité dans le cadre du projet Mériadeck 2016 qui consiste à regrouper les directions et services du département. Cet immeuble réunit les personnes travaillant au sein du pôle autonomie rattaché à la direction adjointe de la solidarité et les services de la direction générale adjointe des territoires.

En raison de cet incident, la plateforme téléphonique du pôle autonomie (personnes âgées et personnes handicapées) restera injoignable tout ce mardi. Le standard rouvrira demain, mercredi. •

Photo : L'immeuble administratif "Croix du Palais" avant sa rénovation © ARCHIVES FABIEN COTTEREAU / SUD OUEST